

# Zoom

sur le Val-de-Marne



Jeux Paralympiques  
2012

R I G H T S

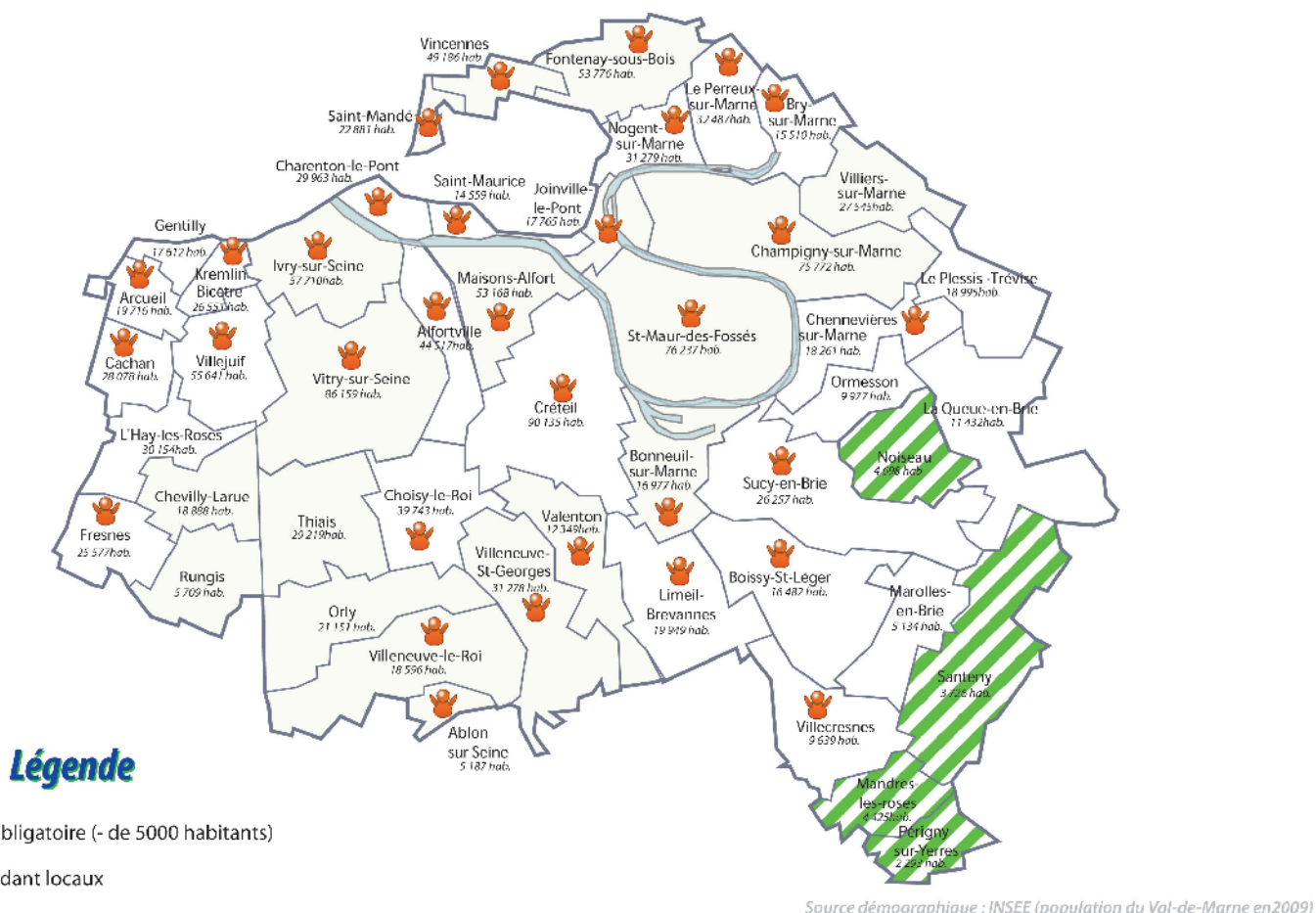
**Nous sommes tous,  
ce que nous sommes !**



## 02 - LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

La carte ci-dessous vous présente les localités où un(e) représentant(e) APF, ayant reçu mandat du Conseil Départemental, siège au sein d'une CCA/CIA. Quelques communes sont encore concernées par une absence de communication de leur part, sur la réalité de fonctionnement de leur CCA ou bien de l'existence d'une CIA. Le Conseil Départemental et le pôle Accessibilité, coordonné par Jean-Marc Alric et Céline Sicot, vous informera prochainement du résultat des réponses réactualisées par les communes et leurs services, portant sur les réalisations des diagnostics et du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) obligatoires.

### Carte des Commissions Communales et Intercommunales pour l'Accessibilité (CCA et CIA)



Jean-Marc ALRIC (Boissy-Saint-Léger, Créteil, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie, Valenton)  
Alexandre AUGUSTIN (Villecresnes)      Simonne BENDER (Kremlin-Bicêtre)  
Jérôme BERTRAND (Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, Villejuif, intercommunalité du Val de Bièvre)  
Jean-Pierre BRASSEUR (Ablon-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi)      Hélène CADDEO-RISSELET (Saint-Mandé)  
Alain CLUZEAU (Choisy-le-Roi)      Laura CZAP (Vincennes)      Isabelle DANON (Alfortville)  
Céline DEBRIX (Vitry-sur-Seine)      Jacqueline et Jean-Marie DESBROSSES (Nogent-sur-Marne)  
Thierry DURAND (Saint-Maurice)      Gérard FAINZANG (Charenton-le-Pont)  
Jacqueline FERRARI (Fontenay-sous-Bois)      Hervé GAUDUCHON (Bry-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne)  
Sylvie et Michel HENRIOT (Maisons-Alfort)      Pierre LE METAYER (Bonneuil-sur-Marne)  
Léonel MARCIAL (Saint-Maur-des-Fossés)      Joël MENAGER (Joinville-le-Pont)  
Laetitia MENAGER (Limeil-Brévannes)      Michel MONNAIN (Champigny-sur-Marne)  
Malika REDAOUIA (intercommunalité du Plateau Briard)      Martine REGNAULT (Vitry-sur-Seine)  
Gisèle RENAUD (Bonneuil-sur-Marne)      Marc RIGUIDEL (Fontenay-sous-Bois)  
Claude ROUVET (Chennevières-sur-Marne, intercommunalité du Haut Val de Marne),  
Céline SICOT (Créteil, intercommunalité de Plaine Centrale)      Jean-Michel SIMON (Ivry-sur-Seine)

## La flamme paralympique... dans toutes les communes

Chers adhérents, chers élus,

Les Jeux Paralympiques se sont achevés le 9 septembre dernier, mais d'autres podiums de la performance individuelle dans notre quotidien et des actions collectives sont réalisées et prévues par vos élus du Conseil Départemental, par les adhérents, les familles dans notre département.

En effet, si nous devons illustrer les « disciplines » journalières pour lesquelles nous proposons des projets politiques inclusifs au bénéfice des personnes en situation de handicap, de l'enfance, des aidants familiaux, nous n'envisageons pas pour autant... de médailles.

Les enjeux des « disciplines » qui exigent des financements nécessaires et à programmer avant les Jeux de Rio en 2016, demeurent les suivants :

- Un accompagnement à la scolarisation des enfants en situation de handicap, dont l'aide mutualisée ne devra pas demeurer précaire,
- La mobilisation des services de l'Etat au bénéfice de la formation professionnelle, de l'insertion vers l'emploi lorsque plus de 22% des personnes handicapées sont en recherche d'un emploi,
- La valorisation des conditions de cumul entre les ressources d'une activité salariée et l'Allocation Adulte Handicapé,
- La mise en place d'un véritable plan national pour l'accès au logement... accessible et identifié,
- Le développement dans notre département des structures d'accueils et d'hébergements innovants pour les étudiants, les personnes âgées handicapées, pour les citoyens concernés par le polyhandicap,
- La mise aux normes avant 2015 de l'accessibilité des lieux publics, qui doit être encouragée, financée et respectée,
- L'accessibilité aux différents modes de transports départementaux et régionaux doit continuer à être financée.

Voici donc, quelques « disciplines », pour lesquelles nous travaillons politiquement, tous les jours, afin que les personnes en situation de handicap puissent vivre un quotidien, qui ne soit plus amalgamé à de l'assistanat quand leur projet de vie exige le respect.

Alors que l'Association des Paralysés de France entrera en 2013 dans sa 80<sup>ème</sup> année d'existence, préparons ensemble les conditions nécessaires... des Olympiades de l'inclusion des val-de-marnais concernés par le handicap dans chaque commune.

La diffusion de la concrétisation des objectifs ne devra pas se faire en... différé, mais en « direct ».



**Claude Boulanger-Reijnen**  
Représentant du Conseil départemental

Bulletin d'information de la Délégation APF 94 - Siège national : 17 bd, Auguste Blanqui, 75013 Paris  
octobre, novembre, décembre 2012 - Tirage 1000 exemplaires.  
Comité de rédaction : Frédéric Blanzat - Sophie Lopez - Samira Nasri - Arnaud Plantard - le Conseil Départemental

En application de la loi du 6 janvier 1978, Informatique et Liberté, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin à votre domicile, merci de nous en avvertir par courrier.

### 3 - EDITO

## SOMMAIRE octobre, novembre, décembre

### 2 - LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Carte des Commissions Communales et Intercommunales d'Accessibilité

### 3 - EDITO

- La flamme paralympique... dans toutes les communes

### 4 - DOSSIER

- La rentrée scolaire 2012

### 5 - DOSSIER

- La rentrée scolaire 2012

### 6 - QUELQUES NOUVELLES

- Voguéo, l'aventure fluviale continue...

### 7 - QUELQUES NOUVELLES

- Le personnel de la Délégation évolue !

### 8 - PLANNING

- Octobre
- Novembre

### 9 - PLANNING

- Décembre

### 10 - VIE ASSOCIATIVE

- Groupe Amitié

### 11 - VIE ASSOCIATIVE

- Défi Voile Île-de-France
- Groupe Evasion

### 12 - RESEAU APF

- SESSD Bonneuil - Choisy-le-Roi

### 13 - RESEAU APF

- Le Pôle Adulte à Domicile

### 14 - INFOS DIVERSES

- Accessibilité des transports en commun

### 15 - INFOS DIVERSES

- Sensibilisation à l'accessibilité



ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE  
Délégation Départementale du Val-de-Marne  
34, rue de Brie, 94000 CRETEIL  
tél : 01 42 07 17 25  
fax : 01 48 98 42 65  
e-mail : dd.94@apf.asso.fr  
www.apf.asso.fr

## La rentrée scolaire 2012

### Une nouvelle organisation « expérimentale » ou bien... « anormale » ?



Alors que la rentrée scolaire approche et à l'heure de la concertation sur la refondation de l'école lancée par le gouvernement il y a quelques semaines, de nombreuses interrogations demeuraient avant la période estivale et le demeurent à la rentrée !

L'aide mutualisée récemment créée qui devrait permettre l'accompagnement de plusieurs enfants en fonction de leurs besoins spécifiques ne sera effective que pour les nouvelles demandes d'accompagnement et l'aide individuelle pourrait connaître des dysfonctionnements sérieux avec la question du renouvellement des contrats aidés.

Selon le décret relatif à l'aide individuelle et à l'aide mutualisée apportées aux élèves handicapés paru au Journal Officiel du 25 juillet et entré en vigueur de suite, deux types d'aide humaine sont définies et distinguées en fonction des besoins de l'élève : l'aide individuelle (AVSi) et l'aide mutualisée (assistant de scolarisation - ASCO).

Cependant, elle ne pourra être apportée que par du personnel sous statut d'assistant d'éducation et en aucun cas par des contrats aidés, ce qui apporte la garantie d'avoir des personnes qui ont au moins le baccalauréat... mais le handicap d'une absence de formation adéquate.

### Une articulation des réponses aux parents et aux enfants alarmante.

Ce nouveau système n'est pas effectif pour cette rentrée, sauf pour toutes les nouvelles demandes et il pose de toute façon la question de la prise en compte en premier lieu des intérêts de l'enfant, des différentes situations relatives à des parcours intégrant des moments de soins dans une journée, les difficultés locales des établissements scolaires... Même si une solution a été apportée au problème du renouvellement des contrats qui arrivaient à échéance cet été, nombreux d'entre eux ont été rompus.

### Un ultimatum pour le Val-de-Marne, qui n'est pas pragmatique.

Aucun élève en situation de handicap ne doit cependant être privé de rentrée scolaire en raison de l'absence d'AVSi, pas plus que plusieurs élèves en situation de handicap ne devraient manquer une journée de classe au motif de l'absence de l'aide mutualisée.

En cas d'absence ou de problème d'accompagnement (non respect des heures) à la rentrée, l'APF conseille aux parents de contacter immédiatement la direction des services départementaux de l'éducation nationale de leur département (ex-inspection d'académie) et/ou l'inspecteur de circonscription.

Votre Délégation du Val-de-Marne, le Conseil Départemental, assureront un soutien solidaire, inconditionnel des situations qui nous seront exprimées, en lien avec ses structures départementales.

« On ne peut plus bricoler indéfiniment l'accueil des enfants handicapés avec des contrats précaires » avait alors assuré le candidat François Hollande, devenu notre président.

En effet, les familles et les enfants que nous soutenons, vous le confirment : « Monsieur le Président, Monsieur le Ministre de l'Education nationale, Messieurs les inspecteurs des académies, ce n'est pas normal ».

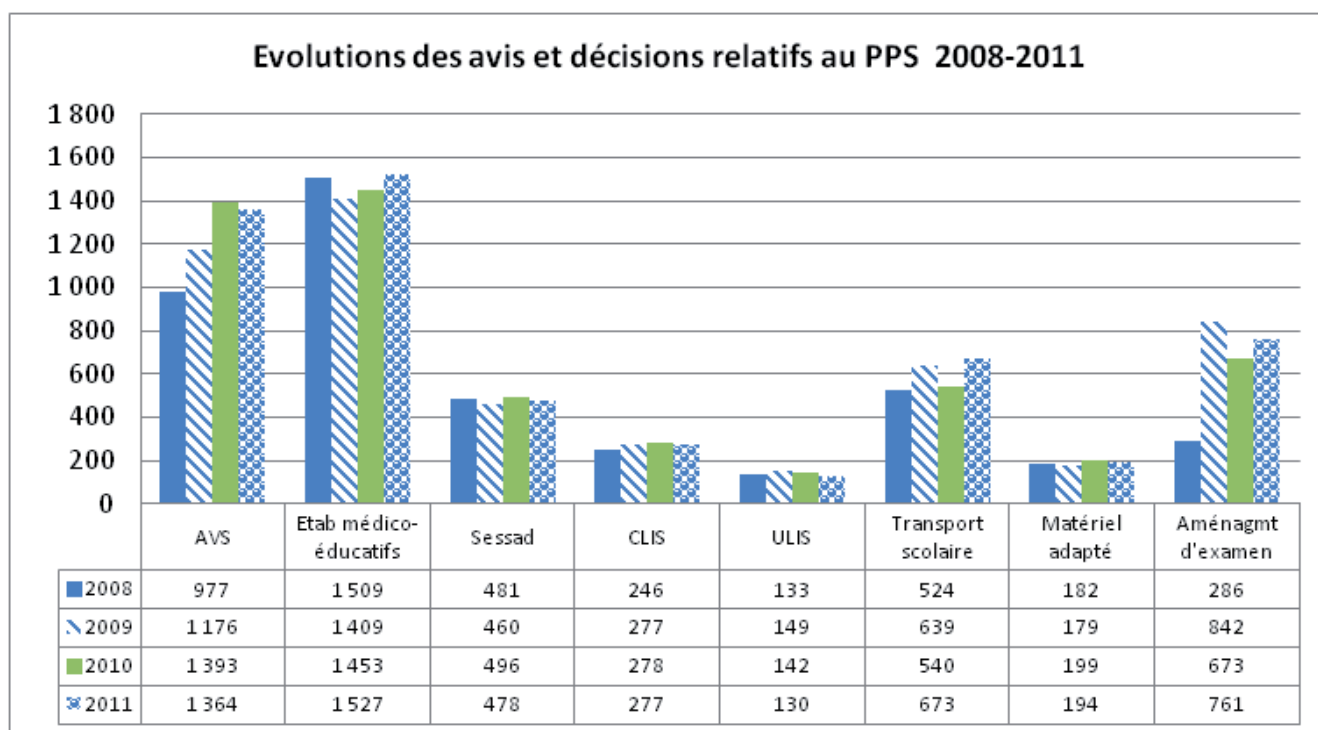
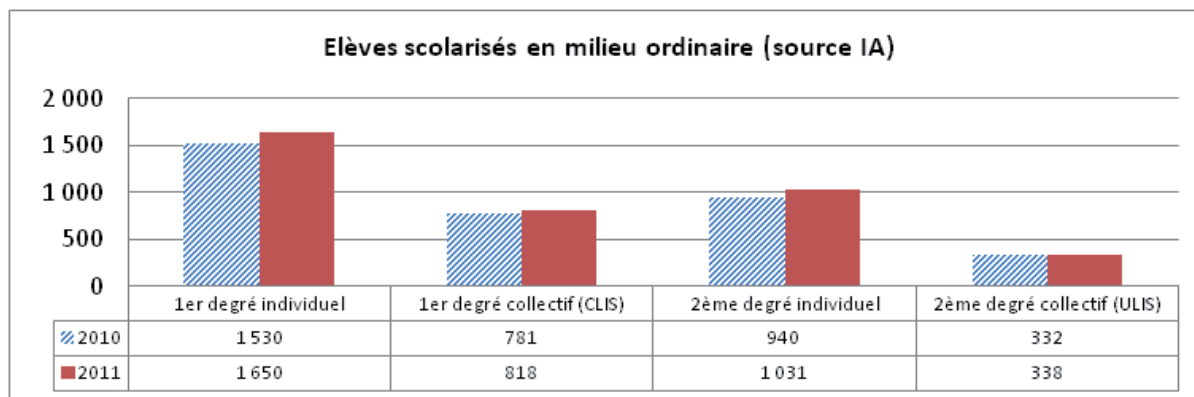


C. Boulanger-Reijnen  
Représentant Départemental



# La scolarisation des enfants dans le Val-de-Marne en 2012

## état des lieux :



- 2 468 élèves scolarisés en 1<sup>er</sup> degré et 1 369 élèves scolarisés en 2<sup>nd</sup> degré (+ 6.8% par rapport à 2010-2011) Source : IA (Inspection Académique).

- Si l'on note une certaine stabilisation du nombre d'AVSi (auxiliaire de vie scolaire) depuis près de deux années, il est difficile de quantifier objectivement les enfants suivant un parcours partagé de manière partielle ou bien incomplète.

- Chaque Plan Personnalisé de Scolarisation des enfants est mis en place de manière réactive avec les services de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Val de Marne, en prenant en compte les spécificités de soins, les conséquences du handicap et les besoins de l'enfant.

- 63 enfants demeuraient sans solutions effectives de scolarisation dans notre département en 2011 contre 83 en 2010 (analyse réalisée à la demande d'étude d'impact par les membres de la société civile représentants les associations de personnes en situation de handicap et siégeant au sein des Commissions des Droits et de l'Autonomie).

Claude Boulanger-Reijnen  
Représentant du Conseil  
Départemental



# VOGUEO, l'aventure fluviale continue...

Le 11 juillet 2007, le conseil d'administration du S.T.I.F. a voté la mise en place d'un moyen de déplacement « innovant » : une navette fluviale sur la Seine et la Marne.

Du 23 janvier au 3 mars 2012, une phase préliminaire réglementaire de concertation publique a eu lieu pour ce service de navettes fluviales de transport régulier de personnes, dont la mise en service est prévue pour fin 2013, soit 3 lignes et 31 escales envisagées sur le bief de la Seine.



UNE APPROCHE COMPLIQUÉE...

Pour un budget estimé à près de 25 millions d'euros de fonctionnement, le lancement de la nouvelle version de Vogüéo exigera une contribution financière des communes, les candidats à l'exploitation dans le cadre d'une délégation de service public... devront prendre en compte l'article 45 de la loi du 11 février 2005.



UNE SIGNALÉTIQUE INCOMPLÈTE

Lors de cette phase préalable de concertation publique avec tous les acteurs (collectivités, entreprises, associatifs, citoyens), seuls l'Association des Usagers des Transports FNAUT Île-de-France, le Conseil Général du Val-de-Marne et des avis citoyens se sont exprimés sur l'accessibilité.

Ainsi, il serait important, que les Conseils Départementaux des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne, de Paris et le Conseil APF de la région Île-de-France veillent enfin, de manière coordonnée, à s'intéresser à ce moyen de transport, qui pourra transporter de manière certaine... les vélos !

N'en doutons pas, le réseau PAM ayant transporté les athlètes paralympiques français à la gare du Nord pour se rendre à Londres, « Vogüéo-2 » pourrait faire le lien avec les Jeux Olympiques de... Rio en 2016 !





## 07 - QUELQUES NOUVELLES



Nous regrettons que les Jeux Paralympiques de Londres 2012 n'aient pas été plus relayés en direct à la télévision. Quand on compare les 16 h quotidiennes de direct des Jeux olympiques sur les chaînes de France Télévisions aux deux magazines de moins d'une heure pour les jeux Paralympiques, c'est la déception qui se manifeste. D'autant plus que nos voisins britanniques ont beaucoup valorisé le handisport, à l'instar de Channel 4 qui, elle, a diffusé quotidiennement un direct. Point positif, la chaîne locale TV8 Mont-Blanc a assuré un direct des épreuves tous les soirs pendant la durée des Jeux...



Nous remercions chaleureusement tous ceux qui continuent à nous faire don de leurs matériels paramédicaux. Au nom des adhérents, un grand merci à Mme Besse, Mr Schwaller, Mme Brullé, Mme Nouri et à tous ceux qui nous ont déjà fait des dons auparavant...

## Le personnel de la délégation évolue !



Partagé entre tristesse et joie, nous vous annonçons le départ de notre comptable et assistant de gestion Jean-Marc Rakotomanga. Dans nos locaux depuis 4 années, il a finalement rejoint le siège social de notre association à Paris. Ce n'est donc pas un au revoir définitif car s'il quitte la délégation du Val-de-Marne, il reste aussi à nos côtés, à l'APF.

Personnels, adhérents et bénévoles ont apprécié ta gentillesse et ta disponibilité, et te souhaitent un franc succès dans tes nouvelles fonctions.

Et souviens-toi : « qui voit loin... » !

## Planning des activités

**OCTOBRE**

**1<sup>ER</sup> OCTOBRE**  
RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**2 OCTOBRE**  
GROUPE CONVIVIALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ  
AU KREMLIN-BICÊTRE

**6 OCTOBRE**  
RÉUNION DES BÉNÉVOLES  
10H - 12H30  
BÉNÉVOLES-CHAUFFEURS  
15H - 22H  
TOUS LES BÉNÉVOLES

**8 OCTOBRE**  
REPAS DU MOIS  
12 H - 16 H 30  
À LA DÉLÉGATION  
PENSER À APPORTER  
UN MET DE MON  
CHOIX !

**9 OCTOBRE**  
GROUPE CONVIVIALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**16 OCTOBRE**  
GROUPE CONVIVIALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**20 OCTOBRE**  
JOURNÉE INSECTE  
10H - 18H  
SEINE-ET-MARNE

**20 OCTOBRE**  
VISITE DE LA CITÉ  
DES SCIENCES ET DE  
L'INDUSTRIE  
10H00  
PARIS (19<sup>ÈME</sup>)

**23 OCTOBRE**  
GROUPE CONVIVIALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**24 OCTOBRE**  
GROUPE DE REFLEXION  
AUTOUR DU DROIT À UNE  
VRAIE VIE SENTIMALE  
POUR LES PERSONNES  
EN SITUATION DE  
HANDICAP  
18 H - 20 H  
À LA DÉLÉGATION

**NOVEMBRE**

**5 NOVEMBRE**  
RÉUNION DU  
CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL

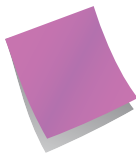
**12 NOVEMBRE**  
REPAS DU MOIS  
12 H - 16 H 30  
À LA DÉLÉGATION  
PENSER À APPORTER  
UN MET DE MON  
CHOIX !

**13 NOVEMBRE**  
GROUPE CONVIVIALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ  
AU KREMLIN-BICÊTRE

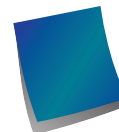
**11 NOVEMBRE**  
ARMISTICE



= GROUPE  
AMITIÉ



= GROUPE  
ÉVASION



= RÉUNIONS  
ADMINISTRATIVES



= GROUPE DES  
FANTASTIQUES



= GROUPE  
NATURE



= ÉVÈNEMENTS



= GROUPE VIE  
AFFECTIVE ET  
SEXUELLE



# Planning des activités

**20 NOVEMBRE**  
GROUPE CONVIVALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**24 NOVEMBRE**  
SÉANCE DE GOÛT  
14H - 17H  
DÉLÉGATION APF  
CRÉTEIL

**27 NOVEMBRE**  
GROUPE CONVIVALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**3 DÉCEMBRE**  
RÉUNION DU  
CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL

**4 DÉCEMBRE**  
GROUPE CONVIVALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**10 DÉCEMBRE**  
REPAS DU MOIS  
12 H - 16 H 30  
À LA DÉLÉGATION  
PENSER À APPORTER  
UN MET DE MON  
CHOIX !

**11 DÉCEMBRE**  
GROUPE CONVIVALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**12 DÉCEMBRE**  
GROUPE DE REFLEXION  
AUTOUR DU DROIT À UNE  
VRAIE VIE SENTIMALE  
POUR LES PERSONNES  
EN SITUATION DE  
HANDICAP  
18 H - 20 H  
À LA DÉLÉGATION

**ENTRE LE 17 ET  
LE 21 DÉCEMBRE**  
REPAS DE NOËL  
(CONFIRMATION DE LA  
DATE ET DU LIEU PAR  
COURRIER)

**18 DÉCEMBRE**  
GROUPE CONVIVALITÉ  
14H - 16H  
ESPACE ANDRÉ MAIGNÉ AU  
KREMLIN-BICÊTRE

**NOËL**  
**25 DÉCEMBRE**

VOUS POUVEZ  
VOUS INSCRIRE  
À TOUS LES  
ÉVÈNEMENTS  
INDIQUÉS SUR  
CES PLANNINGS !

LES DATES SONT  
SUSCEPTIBLES  
D'ÊTRE MODIFIÉES.  
N'HÉSITÉS PAS À  
CONTACTER  
SOPHIE LOPEZ  
POUR EN SAVOIR  
PLUS

Délégation APF du  
val-de-marne  
34, rue de brie  
94000 créteil  
☎ 01.42.07.17.25  
✉ 01.48.98.42.65  
@ slo.apf94@orange.fr



### Le Groupe Amitié



Prochainement, nos réunions de bénévoles vont reprendre ! Nous allons pouvoir échanger sur les besoins de la délégation, afin que nos groupes d'activités reprennent leur vie, car sans nous, ils ne peuvent exister. Rejoignez-nous, le 6 octobre, pour cette agréable rencontre !

A bientôt



#### Le village des associations à Nogent-sur-Marne, le dimanche 9 septembre 2012

C'est sous le soleil que s'est déroulée cette rencontre avec les nogentais et autres... la plupart des associations y étaient présentes, dont la nôtre. Les personnes qui viennent nous rencontrer sont intéressées par le handicap personnellement ou parce qu'un membre de leur famille est concerné, mais aussi parce qu'ils soutiennent l'APF par leurs dons : au travers du zoom nous leur montrons à quoi cela sert de nous aider, et nous les remercions de leur soutien !

#### Repas du groupe amitié, lundi 10 septembre 2012

Attention ! Nous étions de retour, chargés de petits paquets, et heureux d'être là, de se retrouver après la longue séparation estivale. Nous avons beaucoup de choses à se raconter, la délégation résonnait de nos bavardages, qui nous ont fait oublier les moments de solitude pour certains, et plus agréables pour d'autres. Le temps passe trop vite... à la prochaine fois !



Jacqueline Desbrosses





## 11 - VIE ASSOCIATIVE

### Défi Voile Île-de-France

Comme chaque année, le rendez-vous nautique de l'été a eu lieu, avec la présence de nombreuses équipes APF de toute la région. Le temps était au rendez-vous : peu de soleil cette année, mais nous avons eu droit au vent, pour le plus grand plaisir des participants à l'épreuve de régates (une course de petites embarcations à voile).

Petit rappel : le Défi Voile Île-de-France, c'est une compétition amicale créée par la Délégation APF du Val-de-Marne. Cette compétition se veut un rapprochement entre toutes les structures APF de la région et leurs usagers, en bref, petits et grands se côtoient et s'amuse ensemble pendant une journée. Pour cela, quatre épreuves : une régates, un parcours canoë, une course d'orientation et un quizz.

Pour cette édition 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir 10 structures qui ont fait un total de 12 équipes. L'équipe la plus forte, c'était l'équipe n°1 du SESSD de Montereau (91) pour ce challenge. Mais nous n'oublions pas chaque équipe : elles se sont toutes démenées sur chaque épreuve grâce à leur enthousiasme, faisant de cette journée un réel moment d'amusement et de divertissement.

Un grand merci donc à tous les participants de l'édition 2012 du Défi Voile Île-de-France ! On espère encore plus de monde l'année prochaine !



### Groupe Evasion



Pour notre week-end de Pentecôte, il était prévu de retrouver le groupe de jeunes de Strasbourg dont nous connaissons quelques membres. Nous avons donc décidé de faire un bout du chemin en allant à Reims, malheureusement le groupe de Strasbourg ne nous a pas suivis.

C'est le samedi à l'aube que nous nous sommes retrouvés dans la cour du presbytère de Choisy-le-Roi, après bien des difficultés de transport pour « embarquer » dans l'autocar Accès, qui nous avait déjà accompagné en Alsace il y a deux ans, et que le groupe Amitié connaît bien.

Première étape, Saint-Eugène près de Château-Thierry pour un parcours « Oxygène » : c'est une promenade en voiturettes électriques dans une forêt dans laquelle le maître des lieux a tracé des allées. Plusieurs arrêts de découverte de plantes et des petites animations ont été prévues pendant une heure et demie. Jusqu'ici, tout était parfait mais nous nous sommes retrouvés à midi et nous avons pensé qu'il serait plus pratique de pique-niquer sur place : c'est là que l'homme des bois s'est révélé être un parfait abruti en nous faisant remarquer solennellement qu'il nous autorisait exceptionnellement et gratuitement à pique-niquer devant le car et à utiliser ses toilettes à condition « d'attacher » les deux enfants du groupe qui auraient pu endommager son carré d'herbe. Une heure plus tard nous étions partis pour Château-Thierry et son château médiéval pour un spectacle de fauconnerie équestre.

Nous n'avons pas oublié que nous sommes au pays d'une boisson effervescente, et c'est dans les caves de Champagne-Pannier que nous nous rendons pour une visite guidée, suivie d'une dégustation. Nous arrivons plus tard que prévu sans que cela pose problème pour le dîner au CIS de Reims où nous logerons.

Dimanche : nouveau départ à l'aube pour Verdun et première visite pour les champs de bataille ainsi que l'ossuaire de Douaumont. Nous avons déjeuné à l'hôtel « le Privilège », puis en guise de digestion nous visitons le Fort de Vaux, haut lieu de résistance des poilus. Nous n'avons pas eu le temps de nous rendre au Mémorial de Verdun mais pour nous consoler, un apéritif nous attend au CIS de Reims.

Lundi : nous sommes à Reims et comme le soleil ne nous a pas quitté, c'est à pied que nous nous rendons à la Cathédrale pour une visite guidée en deux groupes. Retour pour le déjeuner et enfin visite libre du musée Saint-Rémi. Après cela, Retour vers le Val-de-Marne à Choisy-le-Roi où nous sommes tristement accueillis par la pluie.



Zoom sur le Val de Marne N°40

# SESSD Bonneuil - Choisy-le-Roi



## Le vendredi 13 porte bonheur ou malheur ?



Les enfants et adolescents du service ont participé à la journée handisport organisée à la base de loisirs UCPA du Port aux Cerises à Draveil (91).

Rayan, Mody, Emmanuel-Daniel, Christenvie, Djimé, Elodie, Enola et Laurie, encadrés par des professionnels du SESSD APF Choisy - Bonneuil, ont pu pratiquer des activités sportives telles que l'équitation et l'escalade. Le bonheur était au rendez-vous dans le parc tant l'accueil des intervenants a été chaleureux.



Et il leur fallait être chaleureux compte tenu des torrents d'eau qui se sont abattus durant cette journée !!

Nos sportifs ne se sont aucunement découragés face aux éléments déchaînés, grim pant les parois glissantes sans peur jusqu'à atteindre des hauteurs vertigineuses, lançant au galop leurs montures pour fendre la grisaille.

Bref, un véritable moment de plaisir et de bravoure. ...

Alors le vendredi 13, porte bonheur ou malheur ?

*Eléna LEROUX (psychomotricienne)  
Frédéric BOUCHET, Sandra DEMOULIN, Marie-Agnès LOUIS (éducateurs spécialisés)  
Catherine FAVREAU, Bénédicte DOLMEN (kinésithérapeutes)*



# Le Pôle adultes à Domicile

## Une histoire de cirque

J'ai reçu par la mairie de ma ville (pour Noël) des tickets pour le Cirque Pinder dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Je me suis dit que cela ferait plaisir à mes deux boud'choux qui n'avaient jamais été au cirque et qui n'arrêtaient pas de me bassiner pour les y conduire. Il faut dire que je suis une maman en fauteuil roulant, vivant seule avec eux !!!

Bref, avant le jour « J », j'ai pris la peine de demander aux organisateurs si le parcours (Sucy-en-Brie/Paris 12<sup>ème</sup>) était accessible en fauteuil. On m'a assuré que la station « Pointe du Lac » de la ligne 8 du métro était toute neuve et accessible.

Me voilà avec mon petit bataillon en route pour le cirque ! Nous avons d'abord pris un bus accessible (le 393) jusqu'à Pointe du Lac. Mes enfants étaient tout excités ; à la station Pointe du Lac le monsieur m'a dit que je pouvais y aller et qu'il n'y avait qu'un escalator à prendre pour sortir du métro. Quelle surprise d'arriver et de me rendre compte qu'au lieu d'un escalator, je devais descendre 3 paliers de plus de 40 ou 60 marches !!! J'ai voulu rebrousser chemin mais en voyant le désarroi sur le visage de mes enfants, je me suis dit que je ne pouvais pas gâcher cela parce qu'ils avaient une maman en fauteuil !

Donc, pour affronter les escaliers, j'ai demandé aux passants de m'aider (car le personnel RATP n'a pas le droit de nous aider pour une question de sécurité). Je suis donc descendue de mon fauteuil électrique sur les fesses et j'ai demandé aux bonnes volontés de descendre mon fauteuil pendant que moi, je me trainais sur les fesses pour descendre les escaliers... Mon fils (10 ans) m'a regardé et m'a demandé pour la première fois de sa vie « maman, pourquoi tu ne marches pas ? » !!! Je pense que le fait de me voir dans cette situation lui a fait comprendre mon réel handicap car sur le fauteuil, cela n'est pas réellement apparent car j'essaie de tout faire pour eux (cuisine, ménage etc.). Cela m'a réellement chamboulée !!!

Quand on a finalement pu atteindre le bas des marches, j'étais exténuée et tout l'arrière de mon jean était sale et bon à jeter à la poubelle !!! J'avais fais le ménage de la RATP en même temps...

Pendant toute la durée du cirque, pendant que mes enfants criaient de joie, moi je me triturais les méninges et me demandait comment le retour allait se passer !!! Par chance, j'ai demandé à des voisins que l'on a retrouvé de ramener mes petits avec eux (mon fauteuil étant trop gros pour leur coffre) et moi je suis repartie en transport. Re-grand stress mais au moins pas devant les enfants. Au final, le retour s'est bien passé car j'ai eu la bonne idée d'aller à une tête de taxi et d'expliquer mon problème aux taximan. Ils se sont mis à 8 (des gentils gars) et m'ont porté comme une reine jusqu'aux quais !!! J'ai fait le trajet retour et quelle joie j'ai eu d'arriver avec le dernier train et de voir une bonne partie des voisins de la cité m'attendre (inquiets) à la gare !

Ahhh quelle échappée inoubliable !!! On ne m'y reprendra plus !!! La prochaine fois qu'on sortira, soyez sûr que les transports en commun qui ne sont pas répertoriés « accessibles » ne verront même pas mon ombre ! Plus jamais un autre jean à la poubelle !!!



DIALLO MARIAM

### Accessibilité des transports en commun



Alors même que la loi du 11 février 2005 doit garantir la liberté de se déplacer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les progrès et réalisations qui doivent être votés et financés restent encore importants, afin que les modes de transports collectifs soient réellement accessibles à tous (transports en commun, terrestres, ferroviaires, aériens, fluviaux et maritimes, ...). C'est pourquoi notre délégation s'efforce d'être présente dans les instances relatives à l'organisation des transports. Depuis déjà plusieurs années, l'APF travaille en lien régulier avec la RATP, afin d'améliorer les conditions de transports pour tous.

Voici quelques éléments relatifs à l'accessibilité des transports en commun du réseau RATP dans le département. Au mois de juin 2012, près d'une quarantaine de lignes de bus du réseau RATP du département étaient accessibles. La RATP déclare une ligne de bus accessible lorsque 70% des points d'arrêts le sont, ce qui déclenche également la mise en place d'un matériel aménagé (rampe rétractable...). Sauf impossibilité technique, la poursuite des aménagements permet d'atteindre les 100% d'arrêts accessibles comme le revendique l'APF.

Dans le Val-de-Marne, le RER A est lui aussi accessible. Malheureusement, des pannes d'ascenseurs récurrentes nuisent à sa fiabilité pour les personnes en situation de handicap.

Un groupe de travail sur l'accessibilité des transports se constitue au sein de la délégation afin de représenter les personnes en situation de handicap moteur, de sensibiliser les transporteurs, d'améliorer l'état de l'accessibilité des réseaux, etc. En situation de handicap moteur, vous êtes utilisateur des transports en commun ou vous souhaiteriez le devenir, informez-nous des difficultés que vous rencontrez. Nous avons besoin de vos avis et de vos envies.

Pour participer au groupe de travail sur l'accessibilité des transports, contactez Céline Sicot – chargée de mission accessibilité - au 01 42 07 17 25 ou par mail : [access.dd94@orange.fr](mailto:access.dd94@orange.fr)

A votre disposition à la délégation : la carte les lignes de bus et RER accessibles du réseau RATP. Vous trouverez d'autres informations sur le site : [www.infomobi.com](http://www.infomobi.com), ou par téléphone au n° azur : 0 810 64 64 64.

### Nos correspondants à la RATP



**Céline GODEFROY**

RATP - Département Développement,  
Innovation et Territoires  
Aménagement des voiries



**Patrice QUINT**

RATP - Département Développement,  
Innovation et Territoires  
Aménagement des voiries

*Retour de vacances :*

*Afin d'échanger les bonnes pratiques dont vous avez connaissances, n'hésitez pas à nous communiquer vos bons plans de vacances accessibles et les coins à éviter si l'on est à mobilité réduite !*



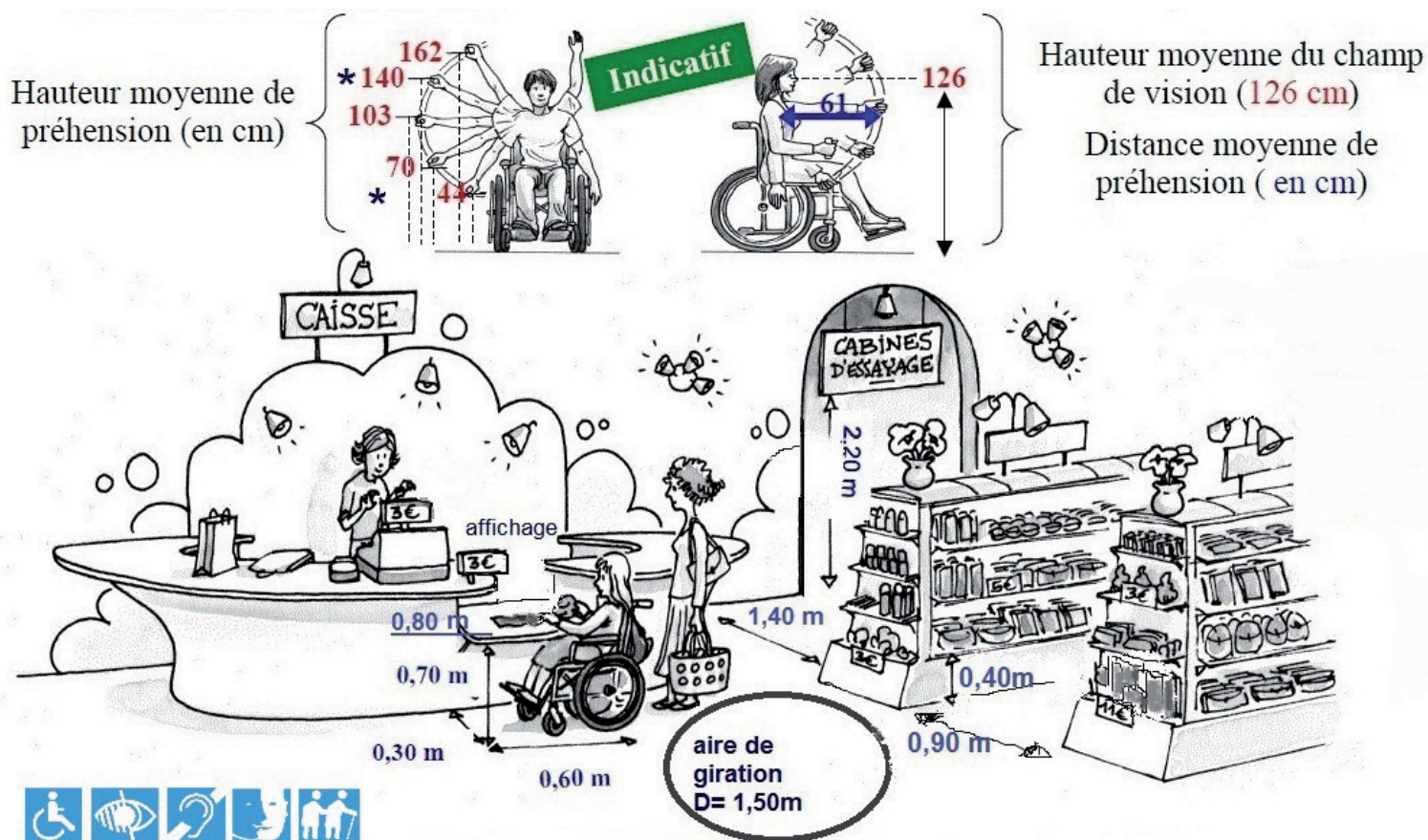
## 15 - INFOS DIVERSES

**Une petite aide pour vous aider dans le dialogue, pour sensibiliser vos commerçants à l'accessibilité. A chaque nouveau zoom, une nouvelle fiche technique sera proposée :**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la mise en accessibilité de toute la chaîne de déplacement (établissements recevant du public, transports, voirie). Ce principe d'accessibilité concerne l'ensemble des handicaps.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) devront être accessibles, y compris les commerces.

L'accessibilité d'un bâtiment permet son usage sans dépendance pour toute personne qui, à un moment ou un autre, éprouve une gêne du fait d'une incapacité permanente (handicap sensoriel, moteur ou cognitif, vieillissement...) ou temporaire (grossesse, accident...) ou de circonstances extérieures (accompagnement d'enfants en bas âge, poussette, ...).



C'est par exemple...

- ↪ Une entrée de plain-pied ou une rupture de niveau de sol compensée par une faible pente
- ↪ Un seuil de porte d'entrée qui ne dépasse pas 2 cm
- ↪ Des portes d'une largeur minimum de 0,90 m
- ↪ Des points d'accueil (caisses, comptoirs, ...) abaissés
- ↪ Les produits dits « de base » présentés à une hauteur comprises 0,40m et 1,30m.

Et plus globalement pour améliorer l'accueil...

- ↪ Répondre aux besoins et attentes d'une clientèle potentielle...
- ↪ Proposer un confort d'usage attendu par une population âgée de plus en plus importante...
- ↪ Mise en place d'éléments de repérage, d'un éclairage de qualité, d'une information claire et visible ...
- ↪ Mise à disposition d'un bloc papier et stylo à proximité du comptoir d'accueil

**Dans le prochain numéro : les entrées de commerce**

# Les numéros UTILES

## STRUCTURES APF DU VAL DE MARNE :

### DELEGATION DEPARTEMENTALE DU VAL-DE-MARNE

Directeur : Monsieur Frédéric Blanzat  
34 rue de Brie  
94000 Créteil  
Tél : 01-42-07-17-25 / Fax : 01-48-98-42-65  
Mail : dd.94@apf.asso.fr

### ENTREPRISE ADAPTEE APF - E.A.

Directeur : Monsieur Gilles Maquin  
Zac des Saules  
Rue du 19 mars 1962  
94310 Orly  
Tél : 01-45-97-13-15 / Fax : 01-45-97-90-02

### ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL APF - E.S.A.T.

Directeur : en cours de recrutement  
Zac des Saules  
Rue du 19 mars 1962  
94310 Orly  
Tél : 01-45-97-13-15 / Fax : 01-45-97-90-02

### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE - S.S.I.A.D.

Directrice : Madame Nacima Zerriatte  
124 avenue Alfortville  
94600 Choisy-Le-Roi  
Tél. : 01-48-53-79-67 / fax : 01-48-52-82-58

### SERVICE D ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE - S.A.V.S.

Directrice : Madame Nacima Zerriatte  
124, avenue d'Alfortville  
94600 Choisy-Le-Roi  
Tél : 01-48-53-79-59 / Fax : 01-48-52-82-58

### SERVICE D'AUXILIAIRE DE VIE - APF

Directrice : Madame Nacima Zerriatte  
124, avenue d'Alfortville  
94600 Choisy-le-Roi  
Tél Sce Mandataire : 01-48-53-79-65  
Fax : 01-48-52-82-58  
Tél Sce Prestataire : 01-48-53-79-66  
Fax : 01-48-52-82-58

### RESIDENCE APF PALISSY

Directeur : Monsieur Jean-François Dalmon  
45, avenue du Président Wilson  
94340 Joinville-le-Pont  
Tél : 01-55-12-18-40 / Fax : 01-55-12-18-49

### SESSD APF

Directrice : Madame Agnès Gauthier  
Port Autonome - Bat B3  
1, route de l'Île Barbière  
94387 Bonneuil sur Marne  
Tél : 01-43-39-64-24 / Fax : 01-43-39-66-74

### SESSD APF

Directrice : Madame Agnès Gauthier  
124 avenue d'Alfortville  
94600 Choisy-Le-Roi  
Tél : 01-48-52-00-91 / Fax : 01-43-39-66-74



Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE 2012

Vous pouvez aussi adhérer à l'APF et vous abonner à Faire Face via notre site internet : [www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)

OUI, je souhaite :

1 OU 2 OU 3 ET (facultatif)	<input type="checkbox"/> adhérer à l'APF * et m'abonner pour un an au magazine FAIRE FACE au prix de spécial de 47 €	DINA12_AFA12 €
	<input type="checkbox"/> adhérer pour un an à l'APF 25 €* (prix de l'adhésion seule, sans abonnement)	DINA12 €
	<input type="checkbox"/> m'abonner pour 1 an au magazine FAIRE FACE 33 € (prix de l'abonnement seul, sans adhésion)	APFA12 €
	<input type="checkbox"/> j'apporte mon soutien à l'APF par un don complémentaire* de :	€
Tarifs valables jusqu'au 31/12/2012		<b>TOTAL de mon règlement :</b> €

\* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

#### MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation départementale APF ou sous enveloppe sans affranchir à : APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°94134 - 75642 Paris Cedex 13

620012 L'adhésion est individuelle

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup> Nom/Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

E-mail (facultatif) .....

**Ci-joint mon règlement par :**

chèque bancaire  chèque postal à l'ordre de l'Association des Paralysés de France